

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE n° 1

Réunion du 16 octobre 2011 à 10h30

Membres du bureau présents :

Monsieur RAMPNOUX Roland : Président

Madame LONZA Marie-Claude : Trésorière

Madame PRUDENTOS Nathalie : Secrétaire adjointe

également présente, VISMARA Nadine : responsable boutique

Le président en fonction vérifie que le quorum est bien atteint (130/2 +1) soit 66 membres, en comptant les pouvoirs, conformément à l'article 9 de nos statuts. Présents 68 membres et 17 pouvoirs sont validés. Le quorum est atteint (85 membres). Le Président déclare la séance ouverte et procède à l'ordre du jour.

1-BILAN MORAL

Cette 1ere année a été pleine en émotions et a eu un calendrier très chargé. Nous avons participé à une vingtaine de sorties avec un très grand nombre de participants. Nous nous sommes fait remarquer à notre 1^{er} salon, par l'ambiance et les machines exposées aux « Coupes moto légendes » de Dijon-Prénois. Je ne parlerais pas de notre remarquable prestation au Troféo Rosso, qui nous donne le droit de remettre ça l'année prochaine. Les GMG ont été une très grande réussite, puisque presque 100 LAG se sont déplacés, la météo a été clémente, seul le dernier jour la pluie s'est invitée, histoire de ne pas nous faire regretter notre départ. Vous pouvez voir ce superbe compte rendu du 90^e anniversaire, de notre ami « Jojo » sur notre site. Malheureusement, par manque de place, nous ne pourrions tenir un stand, au salon Moto légende à Paris. Madame Nathalie MAUNY, responsable des clubs de cette manifestation, m'a promis que nous serons présents pour 2012. Nous comptons à ce jour, 137 membres.

2- BILAN FINANCIER

Le bilan financier de l'association fut présenté par Marie LONZA, et celui de la boutique par Nadine VISMARA (cf Annexe : Bilan financier 2011)

3- LES ELECTIONS

Le Président quitte ses fonctions et nomme le doyen de l'assemblée pour le remplacer lors de l'élection du nouveau Président. Il rappelle avant son départ les responsabilités du président et son rôle au sein de l'association.

Le rôle du président :

- Il représente l'association l'égard de tiers et de la justice

- Il anime l'association et coordonne les activités
- Il assure les relations publiques, internes ou externes
- Il dirige l'administration de l'association (signatures.....)
- Il fait le rapport moral annuel à l'assemblée générale.

ELECTION DU PRESIDENT :

C'est le doyen de l'assemblée qui préside la séance. En l'absence de Madame Monique VION, c'est Monsieur Paul MOLLIEUX qui préside la séance.

Qui peut se présenter ?

-Tout membre actif à jour de ses cotisations, non président d'une autre association (article 8 des statuts), et possesseur d'une moto de la marque « Moto Guzzi »

Modalité du vote :

L'assemblée décide à la majorité de voter à main levée (8 contre, 77 pour)

Appel à la présidence :

Le Président de séance demande à l'assemblée qui désire se présenter. Le seul à se présenter, est le Président sortant, Mr RAMPNOUX Roland.

Les votes :

Comme convenu, les votes se font à main levée. Les membres possédant une procuration d'un autre membre votent en leur lieu et place.

Mr RAMPNOUX Roland est élu à la majorité (82 pour, 3 contre)

Le Président nouvellement élu prend ses fonctions, préside la séance et reprend l'ordre du jour.

ELECTION DU SECRETAIRE :

Le Président rappelle les fonctions du secrétaire :

- Il tient la correspondance de l'association
- Il est responsable des archives, établit les PV et CR des réunions
- Il tient le registre réglementaire pour les statuts, modifications changement de composition du bureau
- Il joue un rôle clé dans la communication interne de l'association.

Modalité du vote :

L'assemblée décide à la majorité de voter à main levée.

Appel au poste de secrétaire :

Le Président demande à l'assemblée qui désire se présenter. La seule à se présenter est Madame Nathalie PRUDENTOS.

Les votes :

Comme convenu, les votes se font à main levée. Les membres possédant une procuration d'un autre membre votent en leur lieu et place.

Madame Nathalie PRUDENTOS est élue à la majorité (84 pour, 1 contre). La secrétaire nouvellement élue prend immédiatement ses fonctions.

Mr DUMESNY Mathieu reste webmaster et responsable du site

Mrs Eric LONZA et Jean-Marie LEFAVE restent modérateurs du site internet.

Madame VION Monique reste attachée de presse auprès de la presse publique.

4 – CALENDRIER DES SORTIES 2012.

Il est établi un calendrier provisoire pour l'année 2012 (cf Annexe : calendrier provisoire 2012)

5 – PREVISIONS FINANCIERES

Un cadeau de bienvenue a été provisionné pour l'exercice 2012, un bonnet-tour de cou rouge, brodé « Les Amis Guzzistes » qui sera offert à chaque membre de l'association. La société Kalipso devrait nous fournir cette marchandise fin Novembre. La somme provisionnée est de 1500 €uros.

6 – DIVERS

Il fut proposé par le président de créer un journal ou bulletin de liaison de façon à diffuser les infos au sein de l'association. Mr Michel GUYOT se porte volontaire à la réalisation de ce nouveau journal. Aussitôt le Président demande à l'assemblée des propositions de noms. IL a été proposé le « JAG » Journal des Amis Guzzistes, le « GAG » Gazette des Amis Guzzistes. Les membres ne disposant pas assez de réflexion, je propose qu'il soit lancé sur notre site dans la partie privée, d'autres propositions, puis un vote à la majorité sera effectué. Mr DUMESNY Mathieu mettra bientôt en place ce nouveau sondage. Il est prévu qu'il soit rédigé trois ou quatre bulletins annuels. Le premier journal paraîtra en 2012.

Ensuite le Président demande à l'assemblée si les délégués régionaux désirent rester en place.

Les Délégués régionaux sont désormais les suivants.

Aquitaine : Yves ANDRE

Auvergne : Olivier BRUYAT

Bretagne : Jean-Luc PRUDENTOS

Centre : Dominique DAUVOIS

Franche-Comté : Jean GELOT

Ile de France : Fabrice SULPICE

Languedoc Roussillon : Michel LEHU

Midi-Pyrénées : Philippe LEFERS

Nord Pas-de-Calais : Yves LAURIDANT

Normandie : Eric MONGREVILLE

Paca : Michel TAISSES

Poitou Charente : Claude CHIQUET

Rhône Alpes : Michel DUMESNY

Savoie : Yves FERRAND

Dans les questions diverses, il fut soulevé la particularité des sympathiques « Marquisettes » Il fut précisé que toutes les personnes féminines du club en faisaient partie. Mr Jean DUMESNY nous rappelle la difficulté d'organiser un rassemblement, qu'il ne peut influencer sur la météo et qu'il est impossible de contenter tout le monde.

La Président déclare la fin de la séance à 11h30, et invite tout les membres présents à partager un pot au frais du club.